ETYMOLOGIES

GRECQUES ET LATINES

PAR

MICHEL BRÉAL

Extrait de la Rivista di Filologia ed Istruzione Classica
2e *année — Mais et Juin* 1874.

ROME TURIN FLORENCE
HERMANN LOESCHER
1874.

Bibliothèque Maison de l'Orient
166331

ETYMOLOGIES GRECQUES ET LATINES

1. Ἀνά *et* ἀντί *en latin.*

Le latin est, à certains égards, plus altéré que ses frères italiotes. Tandis que l'osque et l'ombrien ont un *an* privatif, une préposition *an* et une préposition *en*, le latin a tout amalgamé sous la forme *in*. La confusion a été si complète que jusqu'à présent on n'a point vu que le latin possède certains verbes où le préfixe *in* représente, non pas le grec ἐνί, mais bien ἀνά. Nous citerons, par exemple, *insurgere*, *incipere*, *instaurare*. Sentant l'inconvénient de cette homonymie, le latin a eu ordinairement recours à d'autres préfixes. C'est ainsi qu'il a fait *suscipere* et *restaurare*.

Curtius a cru reconnaître le préfixe ἀνά dans *an-helo*. Mais nous pensons qu'il faut plutôt voir en ce mot, ainsi que dans *an-tenna* (1), *an-testor* des restes de la préposition ἀντί. La conservation du son *a* s'explique par la double consonne. Que *an* dans *ănhelo* soit bref, cela n'est pas plus étonnant que de voir bref *ăm*, reste de *amb*, dans *amictus*.

2. *Æger*.

L'adjectif *æger* est rapporté par M. Corssen à une racine *ing*, *ēǧ* « se mouvoir », à laquelle se rattacherait aussi le grec ἔπειγω (2). Mais le sanscrit *ēǧat* désigne ce qui est remuant, vif, et convient peu, ce semble, à l'expression de la maladie.

---

(1) Cf. *dispenno* p. dispendo.
(2) *Aussprache*², I, 375.

M. Pictet (1) avait reconnu la véritable nature de la syllabe *ger*, qui est identique au sanscrit *ǵar* « se consumer, s'user, vieillir » (cf. γέρων). Mais il voyait dans la première syllabe une préposition, tandis qu'il y faut voir le thème *ævŏ*, *ævĭ*, que nous avons aussi dans *ætas* (p. *ævitas*). Les Latins ayant exprimé l'idée de vieillesse par des mots comme *senex*, *senium*, *senectus*, le composé *æger* a dévié de son acception première et au lieu de marquer l'homme usé par l'âge il a désigné le malade.

3. *Enim, enom.*

Dans le rituel des Tables Eugubines, il est fait grand usage d'une particule *enem* qui se met en tête de la proposition et qui a une valeur purement affirmative. On a reconnu depuis longtemps en cet *enem* (écrit aussi *ene*, *eine*) le latin *enim*. Il est intéressant de voir que Virgile a reproduit cette locution, et il l'a précisément placée en une phrase rappelant la langue du rituel (*Æn.* VIII, 84):

> In litore conspicitur sus,
> Quam pius Æneas tibi, enim tibi, maxima Juno,
> Mactat.

Il vaut mieux construire, comme nous venons de le faire, *enim* avec le second *tibi*, sur lequel il sert à insister. On peut comparer ce vers de Stace (XIII, 136):

> Mactat, diva, tibi, tibi enim hæc gratissima sacra.

On sait qu'*enim* peut se placer aussi en latin avant le mot qu'il détermine. Cela est surtout fréquent dans le dialogue. Plaute, *Bacch.* IV, 4, 51 :

> Mnesil. Nunquid nos vis facere?
> Chr. Enim nihil nisi ut ametis impero.

(1) *Journal de Kuhn.* V, 338.

Au lieu de *enem*, on trouve très-fréquemment en ombrien la forme *enom* ou *eno* (écrit aussi plusieurs fois *ennom*, *enno*). Le sens de cette particule est également affirmatif: comme *enem*, elle se met à la tête de la phrase. C'est cet *enom* que je n'hésite pas à reconnaître dans le *enos* du chant des Frères Arvales. On sait combien la confusion de *m* et de *s* dans les anciens alphabets italiotes est facile.

Il reste à dire un mot sur l'origine de cette particule. A cause de *ennom*, *enno*, rapprochés de *eine*, je serais disposé à y voir les thèmes pronominaux *eis-* et *no*. Le thème *eis* forme en latin la première partie de *is-te*, de *is-dem* (1). Le *s* a été assimilé par *n* (comparez *pone* pour *posne*), puis il y a eu abréviation.

4. *Vēlum*.

Corssen (*Aussprache* I², 459) critique avec raison l'ancienne étymologie qui rattache *vēlum* à *vehere*. Mais celle qu'il propose n'est pas plus satisfaisante: il rapporte le mot à la racine *var* « couvrir », dont il fait également venir *vallum* « rempart », *vallus* « tuile, pieu », *valva* « battant d'une porte », *volva* « gaine d'un fruit ».

Vēlum, qui voulait dire d'abord « vêtement », est de la même origine que *vestis*: il est pour *veslum*, comme *pīlum* « pilon », *pīla* « mortier » sont pour *pinslum*, *pinsla*. La racine est *vas* « habiller » (Curtius, n. 565). C'est par répartition que *vestis* et *velum* ont pris des acceptions différentes. En ombrien *vesteis*, *vestis* (= latin *vestitus*) veut dire « voilé ».

5. Πτωχός.

Déjà dans Homère ce mot signifie « mendiant » — et non pas « celui qui se blottit, qui est craintif ». Nulle part on

---

(1) Louis Havet, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, II, p. 234. Od. XVII. 366, 377.

ne le trouve avec cette dernière signification, de sorte qu'on doit ajouter peu de foi à l'étymologie généralement admise, selon laquelle il serait parent de πτώξ et πτώσσω.

Nous le rapprochons du latin *poscere*, lequel est, comme on sait, pour *porc-scere*. L'insertion d'un τ après un π initial est un fait bien connu. Le χ est tout ce qui reste du groupe ρκσκ. Cela paraît peu; mais nous avons de même διδαχή à côté de διδά(κ)σκω, τεύχω (aoriste τέτυκον) pour τεύκσκω. La chute des consonnes a amené l'allongement de la voyelle. Bien entendu, il ne faut pas confondre le verbe πτώσσω « mendier », employé au présent par Homère et par Hésiode, qui est un verbe tiré de πτωχός (pour πτώχιω comme φυλάσσω pour φυλάκιω), avec l'autre verbe πτώσσω (aoriste ἔπτακον) qui veut dire « je me cache ».

Notre substantif désigne donc celui qui demande: ainsi se trouve restituée au mendiant des anciens temps sa véritable physionomie, car il n'était ni honteux, ni timide. Odysseus déguisé en mendiant est décrit (*Od.* XVII, 366, 377):

πάντοσε χεῖρ' ὀρέγων, ὡς εἰ πτωχὸς πάλαι εἴη,

et l'on appelle ses pareils

πτωχοὶ ἀνιηροί, δαιτῶν ἀπολυμαντῆρες.

6. *Multa.*

L'art de moudre le grain était déjà connu quand les ancêtres des différents peuples de l'Europe se séparèrent: c'est ce qu'on voit par la parenté du grec μύλη, du latin *mŏla*, du gothique *malan* « moudre », du lithuanien *malti* (même sens). Chez les peuples germaniques, le blé moulu a donné son nom à des mesures de capacité: gothique *mela* « boisseau », vieux haut-allemand *maltar*. Peut-être même le mot allemand *mal*, qui désigne l'unité d'une façon abstraite, doit-il être rapporté à cette origine: c'est ainsi qu'en latin le mot

as, qui désignait l'unité monétaire, exprime également l'unité agraire et l'unité de poids.

Il existe en latin, dans la langue du droit, un terme qui présente une non moins grande déviation du sens. L'amende se dit *multa* (qu'on a souvent écrit à tort *mulcta*) (1): nous y voyons l'ancien participe du verbe *molĕre*, forme qui est avec le supin plus moderne *molitum* dans le même rapport que l'ancien participe *noxa* avec *nocitum*. *Multa* était la mesure de farine qu'on payait à l'état, soit comme redevance, soit comme amende. Il est vrai que les plus anciens souvenirs des Romains du temps de Varron ne vont pas au delà de la *multa* consistant en brebis ou en bœufs. Mais on sait avec quelle rapidité ces termes techniques changent de signification, quand la civilisation et les usages se modifient: il suffit de rappeler des mots comme *congiarium* ou *salarium*.

Si nous en croyons Varron, les paysans latins auraient encore employé le mot *multa* dans un sens qui rappelle peut-être l'idée d'une ancienne redevance: quand ils versaient du vin dans un tonneau ou dans une outre, ils appelaient la première urne *multa* « la redevance » (2).

Le mot s'est maintenu dans la langue juridique avec le sens d'amende pécuniaire (3). Mais ce n'est pas une raison pour y chercher, comme le fait M. Corssen, la racine *smr* « se souvenir », qui a donné, il est vrai, en sanscrit le terme *smrti* « droit coutumier », mais par opposition à *çruti* « le droit enseigné ». La racine *smr* a d'ordinaire un *r* dans les langues de l'Europe. On connaît l'étymologie dont fait men-

---

(1) Le mot se trouve souvent sur les anciennes inscriptions: il est toujours écrit *molta* ou *multa*. La forme osque est *molta* (Mommsen, *Unteritalische dial.*, p. 280). En ombrien on a *mota* et *muta*.

(2) De l. l., V, 177.

(3) Sur une amende consistant en une certaine quantité de grain, voyez J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, p. 667

tion Aulu-Gelle: *multa*, par antiphrase pour *non multa* (1). Quant à Varron, il suppose que *multus* a commencé par être synonyme de *unus*.

Avant de quitter ce sujet, nous rappellerons que le verbe *molere* a encore donné un autre mot dont le sens s'est beaucoup généralisé: c'est *emolumentum*. Pour en faire comprendre l'origine, nous transcrirons un passage tiré d'une correspondance d'Algérie. « Le meunier arabe moud au dixième; il a une grande sébille en bois, et quand le client apporte son grain, il en compte dix sébilles, et prend la onzième pour lui. C'est ainsi qu'il tient ses écritures » (2). Nous avons probablement ici la plus ancienne forme de l'*emolumentum*. Plus tard le mot a pris la signification générale de récompense, profit.

Paris, janvier 1874.

MICHEL BRÉAL.

---

(1) *N. Att.* XI, 1.
(2) Le *Temps*, 23 janvier 1873.

Turin — Imprimerie BONA, vie Ospedale 3 e Lagrange 7.